

UPLIFT Hld

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital de 5 000 €

28 Chemin du Vieux Moulin
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

894 614 577 RCS LYON
SIRET 894 614 577 00019

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 7 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 7 novembre à 11 heures,

- Monsieur Hugo DARCISSAC, gérant et associé unique de la Société :
 - UPLIFT Hld, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 5 000 €, dont le siège est à TASSIN LA DEMI-LUNE (69160), 28 Chemin du Vieux Moulin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 894 614 577,

pour être propriétaire de la totalité des 5 000 parts au nominal de 1 € composant le capital social,

A PRIS LA DECISION FIGURANT CI-APRES RELATIVE A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- Pouvoirs à conférer pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social au 3 Allée du Pré du Cogny – Domaine du Bois de Serre 69570 DARDILLY, à effet du 29 octobre 2024.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 4 : Siège social

Le siège social est fixé à DARDILLY (Rhône), 3 Allée du Pré du Cogny – Domaine du Bois de Serre. »

DEUXIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes publications, dépôts de pièces ou formalités.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le présent acte est signé électroniquement au moyen du logiciel de signature électronique « yousign », le soussigné reconnaissant à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.
